



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
MINISTÈRE DE LA VILLE



LE SECRETARIAT PERMANENT
DE L'ONZUS

SAINT-DENIS, LE 31 AOUT 2011

Banlieues :

l'Observatoire national des zones urbaines sensibles est renforcé

L'Observatoire national des zones urbaines sensibles (Onzus) est renforcé et voit ses membres et ses outils étoffés. Il consolide ainsi ses moyens consacrés à l'évaluation systématique des politiques publiques qui sont conduites au bénéfice des habitants des quartiers en difficulté.

> Un conseil d'orientation renoué

Le conseil d'orientation de l'Onzus est renoué (conformément au décret n°2011-628 du 1^{er} juin 2011) et s'enrichit notamment de la présence d'acteurs locaux de la politique de la ville et de représentants du monde associatif. La liste de ses nouveaux membres est parue au [Journal Officiel du 31 août 2011](#).

Bernadette Malgorn conserve la présidence de ce conseil d'orientation.

> Un conseil scientifique créé

Le conseil scientifique nouvellement créé (par décret n°2011-628 du 1^{er} juin 2011) apportera un appui méthodologique aux travaux engagés par l'Observatoire, notamment au « Panel Politique de la Ville ». Lancé par l'Onzus courant 2011, ce nouveau panel est destiné à suivre les trajectoires des habitants des quartiers prioritaires de la politique de la ville. Au-delà de l'observation des territoires prioritaires et de leur évolution, ce panel permettra à l'Onzus de mieux connaître les populations qui y résident et leurs conditions de vie.

La liste des membres de cette nouvelle instance a été publiée au [Journal Officiel du 31 août 2011](#).

Annie Fouquet, Inspectrice générale des Affaires Sociales, est nommée présidente de ce conseil scientifique.

Grâce à cette nouvelle organisation, l'Onzus offre un gage supplémentaire de l'indépendance et de la qualité de ses travaux, conformément à l'exigence démocratique de transparence qui relève de sa mission.

La réunion d'installation du conseil d'orientation et du conseil scientifique aura lieu à huis clos le 13 septembre 2011.

L'Onzus en bref

L'Observatoire national des zones urbaines sensibles (Onzus) a pour mission d'améliorer la connaissance des territoires les plus en difficulté communément appelés « banlieues », notamment en fournissant des statistiques sur leur situation sociale et économique (démographie, éducation, emploi, santé, habitat,...) et en évaluant les politiques publiques qui sont conduites sur ces territoires, en termes de moyens et d'impact.

Chaque année, il produit un rapport sur l'évolution des écarts entre ces quartiers et le reste de leur agglomération. Il édite par ailleurs des études et des résultats d'enquête sur les champs thématiques de la politique de la ville (éducation, santé, habitat...)

L'Onzus est placé auprès du ministre de la Ville. Il a été créé par la loi du 1^{er} août 2003 d'orientation et de programmation pour la ville et la rénovation urbaine, qui réaffirme la nécessité de réduire les inégalités entre les territoires et d'améliorer les conditions de vie des habitants des quartiers prioritaires de la politique de la ville.

Contacts presse :

- Corinne Gonthier, responsable de la Communication : 01 49 17 46 06 / corinne.gonthier@ville.gouv.fr
- Anthony Briant, secrétariat permanent de l'Onzus : 01 49 17 46 69 / civ-observ-zus@ville.gouv.fr